

Soucieux de ne pas retarder les investissements permettant de préparer l'avenir et de contribuer à la croissance, Thierry MARIANI, Ministre chargé des Transports, vient de m'informer que le Gouvernement avait décidé de concentrer les crédits sur les projets qui avaient déjà connu un début d'engagement de travaux pour en permettre une mise en service rapide.

La déviation de Joncet va donc bénéficier, sans attendre, d'un complément de 5,8 millions d'euros. La section Ille-Prades, quant à elle, bénéficiera d'un complément de 0,9 millions d'euros, sommes budgétées au titre de la programmation budgétaire 2012 des investissements routiers.

Ces crédits seront donc délégués dans les meilleurs délais au Préfet de Région.

Il est à rappeler l'engagement de l'Etat qui aura attribué, comme convenu, au total 20 millions d'euros pour les travaux de la déviation de Joncet.

Concrètement, cela veut dire que les travaux du contournement de Joncet démarreront cet été.